

Repères

Colloques et documents : comptes rendus

« Services écosystémiques et gestion durable des cours d'eau »
(Atelier-rencontre, Limoges, 12 juin 2014)

L'atelier-rencontre « Services écosystémiques et gestion durable des cours d'eau », organisé par Carmen Cantuarias, Natacha Jacquin et James Linton de la Chaire « Capital environnemental et gestion durable des cours d'eau¹ », s'est déroulé le 12 juin à l'Université de Limoges, au sein du laboratoire GEOLAB. Cet événement bilingue (français et anglais) a réuni des chercheurs de disciplines diverses (économie, géographie, histoire, biologie...) ainsi que des praticiens (agences de l'eau, Office national de l'eau et des milieux aquatiques [Onema], établissements publics territoriaux de bassins, bureaux d'études, associations...) dans le but de faire le point sur l'application de la notion de services écosystémiques à la problématique de la gestion durable des cours d'eau².

La première session portait sur la question de l'évaluation des services écosystémiques (SE) et de son utilisation. D'après Jos Brils (Deltares, Pays-Bas), la montée du concept est un phénomène qui concerne des approches « descendantes » (directives) et « ascendantes » (gestion participative locale). En dépit de l'espoir de l'éthique environnementale de passer d'une logique anthropocentrée à une logique biocentrée ou écocentrée, J. Brils a soutenu que l'évolution des directives européennes montre une tendance inverse : il serait de moins en moins question de protéger des espèces ou

de restaurer des écosystèmes, voire même de conserver leur connectivité, et de plus en plus question de maintenir ou de restaurer les services que ces écosystèmes fournissent. Quoique plausible, la validité historique de ce récit reste à démontrer : est-ce que J. Brils décrit une réalité ou est-ce un discours quelque peu sélectif qui sert à justifier l'utilisation inévitable du concept de services écosystémiques ? Quant à l'approche ascendante, J. Brils en a souligné trois éléments-clés : obtenir les bonnes informations, pratiquer une démarche participative, et gérer des cours d'eau de manière adaptative. Un aspect intéressant de sa méthodologie est qu'il ne préconise pas l'usage du langage des services écosystémiques lors des entretiens avec des parties prenantes (pêcheurs, résidents, opérateurs de barrage, etc.). Il faut donc traduire le discours de tel ou tel acteur pour l'adapter à la grille d'analyse. Cela soulève des questions éthico-méthodologiques difficiles. Est-ce éthique de traduire un entretien dans le langage technique des systèmes écosystémiques sans en informer la personne enquêtée ? Ne faut-il pas au minimum expliquer au préalable l'approche par les services écosystémiques, pour éviter que les acteurs participent à leur insu à une façon de voir le monde qu'ils n'approuvent pas ?

Les trois autres interventions de cette première session portaient sur des études concrètes : des zones humides du bassin Loire-Bretagne (Stéphanie Blanquart et Hervé Gilliard, Agence de l'eau Loire-Bretagne), l'estuaire de la Charente (Thomas Binet, Vertigo Conseil), et le Ter en Espagne (Didac Jordà Capdevila, ICTA, Universitat Autònoma de Barcelona). Leurs méthodes et leurs objectifs sont toutefois assez différents. L'approche de T. Binet (usage de la cartographie, évaluation économique et construction de scénarios) consiste à quantifier de façon monétaire les quatre types de services définis par le Millennium Ecosystem Assessment – services de soutien, de production, de régulation, culturels – afin de fournir une aide à la décision publique sur un territoire complexe impliquant de nombreux acteurs.

¹ Programme de recherche initié par le laboratoire GEOLAB (UMR 6042 CNRS/Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand/Université de Limoges), la Société hydro-électrique du Midi (SHEM) et la Fondation partenariale de l'Université de Limoges. Les deux objectifs majeurs de cette chaire sont : 1. développer de nouveaux outils et approches pour la gestion des cours d'eau caractérisés par des installations hydroélectriques ; 2. étudier, de façon critique, les concepts-clés qui sous-tendent la gestion des cours d'eau dans le but d'améliorer l'applicabilité de ces concepts.

² Cet atelier-rencontre comptait douze intervenants et vingt-huit auditeurs. Pour consulter le programme, voir : <http://recherche.flsh.unilim.fr/geolab/2013/12/13/chaire-les-services-ecosystemiques-et-la-gestion-de-leau/>.

D.J. Capdevila a proposé une modélisation (analyse multicritères) à la fois spatiale et temporelle du rapport entre les variations hydrologiques du Ter (selon les lieux, les saisons, les usages) et les services écosystémiques qu'il fournit, l'objectif étant de mieux identifier l'évolution des usages et donc d'assurer une gestion efficace et équitable des conflits ponctuels qui s'y produisent. Quant à S. Blanquart et H. Gilliard, ils se sont montrés plus conscients des difficultés méthodologiques que peut présenter une analyse des services écosystémiques. Comment agréger des valeurs de type différent ? Comment évaluer la valeur patrimoniale des espèces et des habitats ? Que faire lorsque l'étude montre que l'on « gagnerait » à détruire un écosystème et donc à perdre le service qu'il fournit ? Le débat qui a suivi a permis une discussion sur cette question importante. D'une façon générale, l'analyse des services écosystémiques est présentée comme un outil permettant la préservation et la restauration des écosystèmes. Or, que faire quand cet outil ne sert pas cet objectif, mais montre plutôt l'intérêt de remplacer un capital naturel par un autre type de capital, comme la soutenabilité faible le conçoit ? Faut-il rejeter l'outil ou redéfinir sa fonction (ex : justification des mécanismes de compensation) ? Face à cette difficulté, certains évaluateurs des services écosystémiques n'ont pas hésité à dire qu'ils ne soulignent que les aspects « positifs » de leurs études, à savoir ceux qui favorisent la protection ou la restauration des écosystèmes. Ces remarques témoignent du pouvoir des experts, qui sont en position d'interpréter les données de telle ou telle manière ou d'insister sur certains éléments de leurs analyses, voire de ne communiquer que quelques-uns de leurs résultats. Ainsi, derrière des chiffres, des graphiques et des tableaux qui semblent désigner des faits objectifs, se cache un danger : les biais des experts.

La deuxième session de la matinée se concentrait sur les liens entre les services écosystémiques et la gouvernance. L'intervention de l'historien camerounais Armel Sambo (Université de Maroua, Cameroun) a fait état de la dégradation spectaculaire des services rendus par le lac Tchad au cours des dernières décennies. Malgré l'existence d'une Commission du bassin du lac Tchad, des conflits se sont régulièrement produits entre les pays limitrophes, et cette commission n'a pas su empêcher la surexploitation de la ressource en eau. Il reste à savoir si une meilleure reconnaissance des services rendus par le lac Tchad pourrait résoudre ce problème de gouvernance et favoriser ainsi une gestion durable et équitable de la ressource³. Les interventions suivantes ont présenté des contrastes frappants. Élise Catalon et ses collègues (UMR

Ladyss et Asconit Consultants) ont défendu l'approche par les services écosystémiques, puisqu'elle favoriserait une meilleure compréhension des enjeux et une meilleure visibilité des valeurs socioéconomiques et écologiques dans un contexte complexe et multiacteurs. Dans le cas de la Dordogne moyenne, par exemple, ils ont soutenu que ce type d'analyse permettrait de réconcilier la production hydroélectrique, les usages et la protection des milieux naturels. Or, l'intervention suivante de Guy Pustelnik (Epidor, Établissement public territorial du bassin de la Dordogne) a plutôt tenu des propos inverses : alors que certains services de production se mesurent facilement (la production d'hydroélectricité, par exemple), ce n'est pas le cas d'autres services, tels ceux rendus par la biodiversité ; il serait absurde de vouloir les comparer et le résultat inévitable de ce type de mesures et comparaisons serait la domination écrasante de certaines valeurs, telles que celles produites par l'exploitation de l'hydroélectricité. Ainsi, G. Pustelnik a soutenu que les économistes de l'environnement, plutôt que de se consacrer à l'évaluation des services écosystémiques, devraient se demander comment internaliser les coûts de telle ou telle activité économique destructrice du milieu naturel. Cependant, ces économistes pourraient objecter que c'est précisément en caractérisant et en évaluant les services écosystémiques que l'on peut rendre visible les coûts externes des activités humaines ayant un impact sur la nature, et, de fait, les internaliser.

La session de l'après-midi abordait la question des incertitudes méthodologiques et philosophiques autour du concept de services écosystémiques. L'intervention de Kathleen Guillozet (Virginia Tech, États-Unis) a porté sur la création d'un marché pour les services écosystémiques dans l'Oregon aux États-Unis. Face au problème du réchauffement de certains cours d'eau, deux réponses ont été envisagées : l'installation d'un système mécanique de refroidissement ou un système de paiement pour la plantation d'arbres d'ombrage le long des cours d'eau, généralement sur des terrains privés. Au-delà de la question des coûts et des bénéfices associés à ces deux réponses, les approches sont très différentes sur le plan philosophique : d'un côté, une solution technologique, localisable dans l'espace et dont les coûts et les effets sont relativement prévisibles, et, de l'autre côté, une réponse qui conjugue le naturel et l'humain, qui nécessite une gestion spatiale et temporelle complexe, dont les résultats sont plus difficiles à mesurer, et qui a d'autres dimensions que le refroidissement des cours d'eau (stabilisation des berges, réduction des inondations, augmentation de la biodiversité, participation et sensibilisation des agriculteurs, bénéfices économiques pour ces derniers, symbolisme poétique de la plantation d'arbres, etc.). Trancher entre ces deux alternatives selon un seul critère (coût de la diminution de la température de l'eau) semblerait donc très réducteur. Néanmoins, même une

³ Les attaques récentes du mouvement terroriste Boko Haram, sur plusieurs îles du Lac Tchad, rendront difficile, au moins à court terme, l'atteinte de cet objectif de résoudre les problèmes de gestion du Lac Tchad grâce à une étude de ses services écosystémiques.

telle approche, qui réduit les arbres à la seule fonction écologique de porter de l'ombre à des rivières, peut être qualifiée d'efficace dans la mesure où elle permet de restaurer les berges d'un cours d'eau et évite la construction d'une usine.

La communication de Simon Dufour (Université Rennes 2) et ses collègues a proposé une démarche plus historique et épistémologique des services écosystémiques. Leur argument principal est que le concept est à l'origine une simple métaphore ayant le but pédagogique de souligner la dépendance humaine à l'égard de la nature (c'est « comme si » les écosystèmes avaient une valeur monétaire) pour ensuite devenir un véritable dispositif, au sens foucauldien du terme. En effet, comme outil d'animation du débat public et d'aide à la décision politique, voire comme analyse quantitative permettant le financement des actions de gestion et de restauration, l'approche par les systèmes écosystémiques serait devenue un nouveau mode de gouvernementalité, capable d'intégrer des éléments de nature variée : discours, conflits, institutions, lois, archétypes, énoncés scientifiques, suppositions philosophiques, etc. Cette complexité épistémique montre à quel point le concept n'est pas strictement économique, mais implique une large gamme de suppositions discursives, sociales, politiques, philosophiques, etc. Laurent Lespez (Université Paris-Est Créteil) et ses collègues ont également identifié les services écosystémiques comme un dispositif au sens de Foucault. Pour eux, l'analyse des services écosystémiques est surtout un moyen de dépolitiser la gestion des cours d'eau ; elle témoignerait ainsi d'une peur de la part des gestionnaires de tout débat véritablement démocratique. Au lieu de travailler de façon vraiment participative avec des acteurs locaux, les gestionnaires demanderaient de plus en plus à des bureaux d'études d'évaluer les services écosystémiques afin de contourner leurs responsabilités politiques. Se créent ainsi de nouvelles couches de bureaucratie et de nouvelles catégories d'experts qui ont pour fonction de traduire le langage naturel dans lequel s'expriment les conflits et les soucis des acteurs locaux en un langage technocratique qui vise à réduire des choix éthiques et politiques difficiles à de simples calculs monétaires.

La dernière intervention de la journée, celle d'Yvan Renou (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble), a examiné le rapport entre les services écosystémiques et le concept de sécurité hydrique. À partir de l'écologie politique radicale (Linton, 2010⁴ ; Swyngedouw, 2004, 2009⁵), Y. Renou a montré que l'objectif de la sécurité

hydrique tend à produire un isolement et une segmentation spatiale de l'eau (au niveau du territoire) et donc à ne pas tenir compte de la complexité du réel. À la place d'un pilotage planifié, qui mobiliserait l'évaluation des services écosystémiques pour assurer des objectifs précis de sécurité hydrique, il pense qu'il faut préférer une gestion coadaptative non téléologique, c'est-à-dire une gestion qui reconnaît la complexité et la non-linéarité des socioécosystèmes et accepte donc la nécessité d'élaborer des stratégies et des objectifs à travers le temps et à travers l'adaptation des acteurs les uns aux autres. Une telle approche, soutient-il, est mieux à même de répondre de manière résiliente aux aléas hydrosociaux.

La journée s'est achevée sur une table ronde, animée par James Linton. Une question importante abordée a été celle de l'expertise. À quel point le concept de services écosystémiques a-t-il donné lieu à une nouvelle catégorie d'experts, et ces experts limitent-ils ou élargissent-ils les possibilités de prises de décisions démocratiques ? Un autre sujet de controverse a été la monétisation des services écosystémiques. Si tous les participants s'accordent sur l'importance et l'utilité de l'usage initial du concept comme outil pédagogique (le sens « métaphorique » évoqué par S. Dufour et ses collègues), ils ont aussi largement reconnu les limites de la quantification monétaire. S. Blanquart a fait le constat intéressant que l'important dans l'approche par les services écosystémiques n'est pas tellement le résultat d'une évaluation monétaire, mais plutôt le fait que ce résultat s'obtient par un processus collectif qui pourrait constituer la base d'une gestion équitable des services. Il a également été suggéré que reconnaître que les écosystèmes rendent des services peut jouer un rôle important dans la motivation des parties prenantes à s'engager dans un processus collectif. En lien avec cette question de l'engagement et de la mobilisation des acteurs, le rapport entre l'approche par les services écosystémiques et d'autres approches plus classiques, notamment la GIRE (Gestion intégrée des ressources en eau), a également été abordé, mais sans mener à un consensus. Enfin, une autre question traitée a été celle, plus large, de la généralisation et de l'hégémonie potentielle de l'approche par les services écosystémiques : est-ce que ce concept est en train de s'imposer comme nouveau paradigme, de sorte que la nature soit avant tout quelque chose qui rend des services aux êtres humains ?

⁴ Linton, J., 2010. *What is water? The history of a modern abstraction*, Vancouver, UBC Press.

⁵ Voir, entre autres : Swyngedouw, E., 2004. *Social power and the urbanization of water. Flows of power*, Oxford, Oxford University Press ; Swyngedouw, E., 2009. The political economy and political ecology of the hydro-social cycle, *Journal of Contemporary Water Research and Education*, 142, 1, 56-60.

Henry Dicks
(Université Jean Moulin Lyon 3,
Institut de recherches philosophiques, Lyon, France)
henrydicks@gmail.com